



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A
LA CONSOMMATION DANS L'UEMOA EN
2023 ET PERSPECTIVES**



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie
Direction des Statistiques
Service des Travaux Statistiques

RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS L'UEMOA EN 2023 ET PERSPECTIVES

Mars 2024

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS
L'UEMOA EN 2023 ET PERSPECTIVES**

SOMMAIRE

RESUME	5
INTRODUCTION	6
I. ORIENTATION GLOBALE DES PRIX DANS L'UEMOA EN 2023	7
II – ANALYSE DES FACTEURS A L'ORIGINE DE L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION DANS L'UEMOA EN 2023	11
2.1 – Facteurs d'origine interne	11
2.2 – Facteurs d'origine externe	13
III. ANALYSE DE L'INFLATION SELON SES PRINCIPALES COMPOSANTES	15
3.1 – Evolution de l'inflation sous-jacente	15
3.2 – Evolution de la composante produits frais	16
3.3 – Evolution de la composante énergie	17
IV. ANALYSE DE LA CONVERGENCE DE L'INFLATION DANS L'UNION ET ECART PAR RAPPORT AUX PAYS PARTENAIRES	17
4.1 – Analyse de la convergence des niveaux d'inflation dans l'Union en 2023	17
4.2 – Ecart d'inflation par rapport aux principaux pays partenaires	18
V. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE L'INFLATION	19
5.1 - Hypothèses de projection	19
5.1.1 – Environnement international	19
5.1.2 – Environnement interne	20
5.2 – Perspectives en 2024 et 2025	21
CONCLUSION	21
ANNEXES	23
LISTES DES ANNEXES	24

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

		<i>Page</i>
TABLEAUX		
1	Taux d'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA (en %)	7
2	Evolution de l'inflation et de ses composantes	8
3	Degré de transmission des prix internationaux	13
4	Evolution des composantes de l'IHPC dans l'UEMOA en 2022 et 2023	16
5	Taux d'inflation en moyenne annuelle dans les principaux pays partenaires de l'UEMOA	18
6	Principales hypothèses de projection de l'inflation dans l'UEMOA	20
7	Perspectives d'inflation dans les pays de l'UEMOA	21
GRAPHIQUES		
1	Inflation en glissement annuel dans l'UEMOA	7
2	Evolution de la contribution des produits alimentaires à l'inflation totale	8
3	Proportion des postes de consommation en hausse sur la période 2020-2023	9
4	Proportion du nombre de produit en hausse par fonction dans l'UNION	9
5	Evolution des cours des produits alimentaires importés	13
6	Evolution des cours du baril de pétrole brut	14
7	Evolution de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente	15
8	Evolution de l'écart d'inflation entre les Etats membres de l'UEMOA (%)	17
ENCADRES		
1	Analyse de la persistance de l'inflation dans l'espace l'UEMOA	10
2	Mesures de soutien du pouvoir d'achat des populations et politique monétaire anti-inflationniste dans l'espace l'UEMOA en 2023	11

RESUME

Le niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA a enregistré une hausse, en moyenne, de 3,7% en 2023, après une réalisation de 7,4% en 2022. Ce ralentissement du rythme de progression des prix en 2023 a été principalement imprimé par le repli des prix des produits alimentaires, dont la contribution à l'inflation totale s'est élevée à +1,7 point de pourcentage contre +5,6 points de pourcentage un an plus tôt. Cette décélération du prix des produits alimentaires résulte essentiellement de la hausse de la production céréalière de la campagne agricole 2022/2023 de l'Union. Elle s'explique également par le repli des cours internationaux des denrées alimentaires importées par l'Union, du pétrole brut, ainsi que l'appréciation de l'euro face au dollar.

Le taux d'inflation sous-jacente, qui mesure l'évolution du niveau général des prix hors produits frais et énergie, s'est établi à 3,1% en 2023, contre 4,9% l'année précédente, en lien avec la décélération des prix de certaines denrées alimentaires qui entrent dans le champ de l'indice sous-jacent, notamment les huiles, les légumes secs, les farines et la viande. Cette progression traduit également le relâchement des tensions sur les prix des services d'entretien du logement et de la santé.

Le profil de la convergence des taux d'inflation dans les pays de l'UEMOA s'est amélioré en 2023. En effet, l'écart-type des taux d'inflation est passé de 3,9 points de pourcentage en 2022 à 2,1 points en 2023, en lien avec l'atténuation des tensions sur les prix dans les pays qui avaient connu des hausses plus prononcées en 2022, en raison de la chute de production céréalière lors de la campagne agricole 2021/2022. Cette amélioration de la convergence reflète la baisse des chocs asymétriques ayant affecté l'évolution des prix dans les pays de l'Union. En particulier, l'impact positif de l'augmentation de l'offre vivrière locale a été observé dans tous les pays de l'Union, avec un effet plus prononcé dans les pays sahéliens.

L'UEMOA a enregistré en moyenne en 2023 un différentiel d'inflation favorable de 4,7 points de pourcentage par rapport à l'ensemble de ses partenaires. Ce différentiel est plus important vis-à-vis des pays limitrophes, notamment à l'égard du Ghana (+35,6 points) et du Nigeria (+21,0 points).

En perspective, la décélération de l'inflation devrait se poursuivre en 2024 et 2025. La baisse de l'inflation attendue en 2024 s'expliquerait par l'amélioration de l'offre alimentaire locale induite par la hausse de 2,1% de la production céréalière de la campagne agricole 2023/2024. Cette évolution résulterait également de la détente des tensions observées sur les cours de certains produits alimentaires importés notamment le blé, le lait, le sucre et les huiles, ainsi que sur les cours mondiaux du pétrole brut, qui pourraient être répercutées sur les prix domestiques dans l'Union.

Le taux d'inflation, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 2,8% en 2024 suivant le scénario central de prévision et évoluerait dans un intervalle de 2,4% à 3,2%, selon les scénarios baissier et haussier. En 2025, la hausse des prix serait de 2,5% suivant le scénario central et se situerait dans une fourchette de 1,9% à 3,2% selon les scénarios alternatifs.

INTRODUCTION

L'économie mondiale a été marquée en 2023 par un ralentissement de l'activité sous l'effet de la poursuite du resserrement des politiques monétaires, dans un contexte marqué par des incertitudes élevées liées à la situation internationale et un niveau d'inflation toujours au-dessus des cibles des banques centrales. Selon le rapport sur les perspectives de l'économie mondiale du FMI de janvier 2024, le taux de croissance de l'économie mondiale devrait ralentir, passant de 3,5% en 2022 à 3,1% en 2023. De même, l'inflation afficherait un repli pour se situer à 6,8% en 2023, après une progression de 8,7% un an plus tôt.

Dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), les économies ont maintenu la dynamique de croissance. En effet, le taux de croissance du produit intérieur brut de l'UEMOA est estimé à 5,6% en 2023 contre 5,7% un an plus tôt. De même, une décélération de l'inflation a été notée dans l'Union. Le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à +3,7% en 2023, contre +7,4% en 2022.

Le présent rapport procède à une analyse détaillée de l'évolution des prix à la consommation dans l'Union en 2023. Il expose, dans une première partie, l'orientation globale des prix dans l'UEMOA avant d'aborder dans une seconde partie, les facteurs à l'origine de l'évolution de l'inflation en 2023. Dans une troisième partie, il examine l'inflation selon ses composantes, suivie, dans une quatrième partie, de l'analyse de la convergence de l'inflation dans l'Union et des écarts relevés avec les principaux partenaires commerciaux. Enfin, la dernière partie est consacrée aux perspectives d'évolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation dans l'UEMOA (IHPC) au cours des deux prochaines années.

I. ORIENTATION GLOBALE DES PRIX DANS L'UEMOA EN 2023

Le niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA a augmenté en moyenne de 3,7% en 2023 après une hausse de 7,4% en 2022. Le taux d'inflation a ainsi amorcé une phase de ralentissement après avoir atteint, un an plutôt, le même niveau observé en 2008, lors de la crise financière internationale.

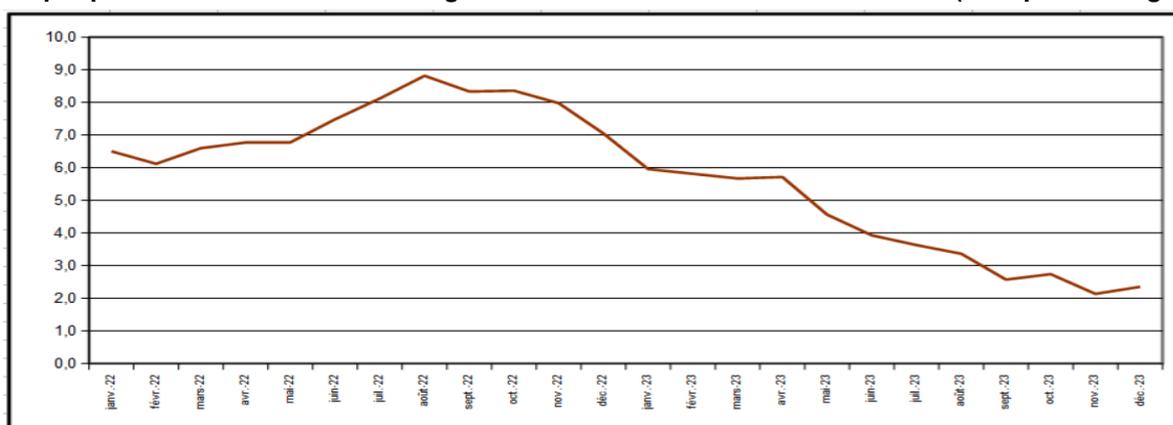
Tableau 1 : Taux d'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA (en pourcentage)

Pays	2021	2022	2023
Bénin	1,7	1,4	2,7
Burkina	3,9	14,1	0,7
Côte d'Ivoire	4,2	5,2	4,4
Guinée-Bissau	3,3	7,9	7,2
Mali	3,9	9,7	2,1
Niger	3,8	4,2	3,7
Sénégal	2,2	9,7	5,9
Togo	4,5	7,6	5,3
UEMOA	3,6	7,4	3,7

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

Le profil mensuel de l'évolution du taux d'inflation en glissement annuel met globalement en évidence le maintien d'une tendance baissière de l'inflation entamée depuis septembre 2022. En effet, la hausse du niveau général des prix est passée de 5,9% en janvier 2023 à 2,5% en décembre 2023, après avoir atteint un pic à 8,3% en août 2022 (cf. graphique 1).

Graphique 1 : Inflation en glissement annuel dans l'UEMOA (en pourcentage)



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

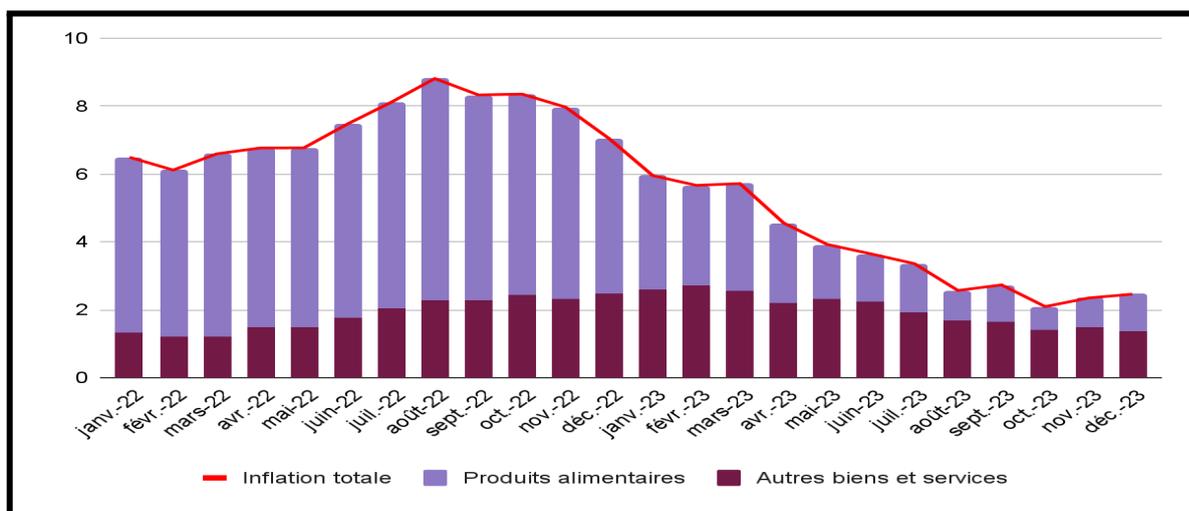
Les décélérations les plus importantes des prix en 2023 ont été relevées pour les composantes alimentaires (+3,7% contre +12,5%) et boissons alcoolisées (+4,1% contre +5,4%) (cf. tableau 2). En revanche, les accélérations relevées en particulier pour les services de transport (+6,7% contre +5,6%), de restauration (+5,7% contre +3,5%) et de loisir (+3,6% contre +3,0%) ont atténué cette détente.

Tableau 2 : Evolution de l'inflation et de ses composantes

Fonctions	Variations annuelles (en %)		Contributions à l'inflation (en point de %)	
	2022	2023	2022	2023
Produits alimentaires	12,5	3,7	5,6	1,7
Boissons alcoolisées	5,4	4,1	0,1	0,1
Habillement	2,7	2,3	0,2	0,2
Logement	4,8	4,7	0,5	0,5
Ameublement	2,3	2,8	0,1	0,1
Santé	1,6	1,1	0,1	0,0
Transport	5,6	6,7	0,5	0,5
Communication	0,0	0,5	0,0	0,0
Loisirs et culture	3,0	3,6	0,1	0,1
Enseignement	1,0	1,1	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	3,5	5,7	0,2	0,4
Autres biens et services	3,0	2,7	0,1	0,1
Inflation totale	7,4	3,7	7,4	3,7

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique, BCEAO.

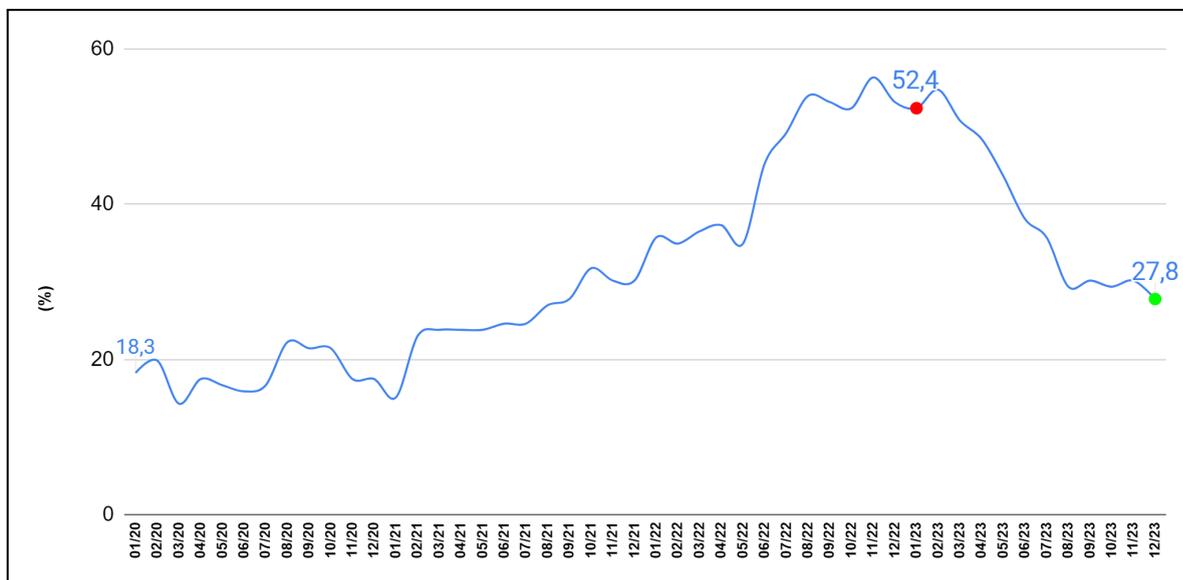
En termes de contribution à l'inflation totale, l'évolution des prix en 2023 est essentiellement imprimée par les produits alimentaires et, dans une moindre mesure, les composantes logement, transport et restauration. En effet, la composante alimentaire de l'indice des prix a contribué à hauteur de +1,7 point de pourcentage à l'inflation totale en 2023. Quant aux composantes logement et transport, leurs contributions ont été respectivement de 0,5 point de pourcentage. La restauration a compté pour 0,4 point de pourcentage.

Graphique 2 : Evolution de la contribution des produits alimentaires et des autres biens et services à l'inflation totale (en point de %)

Source : BCEAO.

L'analyse montre que la proportion des produits ayant connu des hausses de prix (diffusion de l'inflation) en 2023 s'est réduite de près de la moitié, passant de 52,4% en janvier 2023 à 27,8% en décembre 2023. Cette évolution traduit une généralisation de la décélération des prix dans l'UEMOA en 2023.

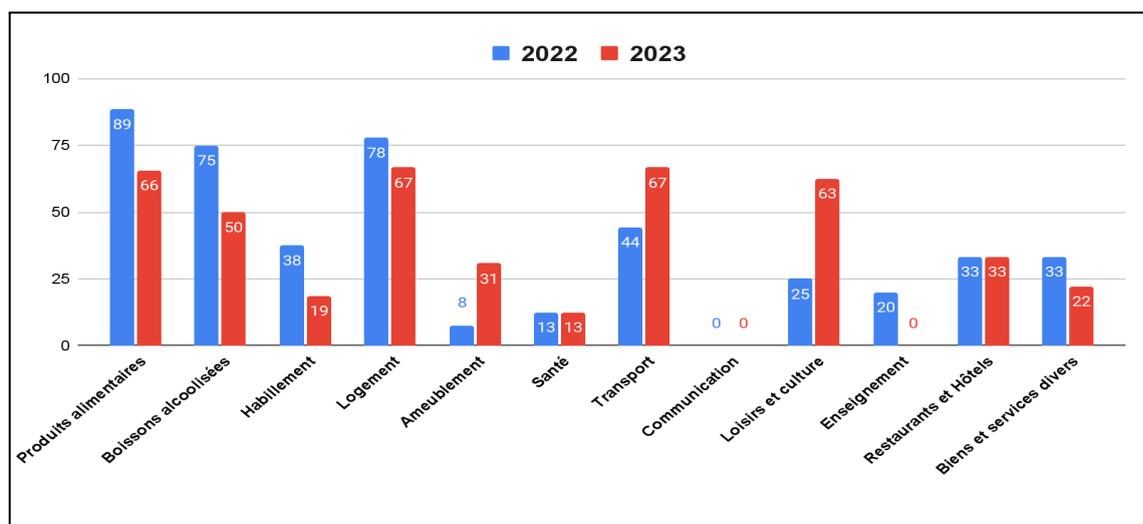
Graphique 3 : Proportion des postes de consommation en hausse sur la période 2020-2023



Source : BCEAO.

En particulier, la baisse de la diffusion est notée sur les prix des produits figurant dans les fonctions alimentaire, boissons alcoolisées, habillement, logement et enseignement. En revanche, une augmentation de la diffusion est relevée au niveau des postes des produits regroupés au sein des fonctions transport, loisir et ameublement (voir graphique 4).

Graphique 4 : Proportion du nombre de produits dont les prix sont en hausse par fonction dans l'UNION



Source : BCEAO.

En plus de l'analyse de la diffusion de l'inflation présentée ci-dessus, une appréciation de la persistance de l'inflation a été réalisée (Cf. encadré 1). Cette évaluation fait ressortir une tendance baissière de la dynamique de la persistance de l'inflation totale vers sa tendance de long terme.

Encadré 1 - Analyse de la persistance de l'inflation dans l'espace l'UEMOA

La persistance de l'inflation traduit «la tendance de l'inflation à converger lentement vers son niveau d'équilibre à la suite d'un choc». Elle mesure la vitesse avec laquelle le taux d'inflation revient à son niveau d'équilibre de long terme suite à un choc.

Pour mesurer la persistance de l'inflation dans l'espace UEMOA, l'analyse s'est inspirée de l'approche méthodologique mise au point par le FMI. Cette méthode consiste à calculer l'indice de persistance suivant deux étapes. Pour la première, il s'agit d'estimer l'inflation mensuelle à partir d'un processus AR(1). Le coefficient du processus AR(1), souvent compris entre 0 et 1, est la mesure du degré de persistance.

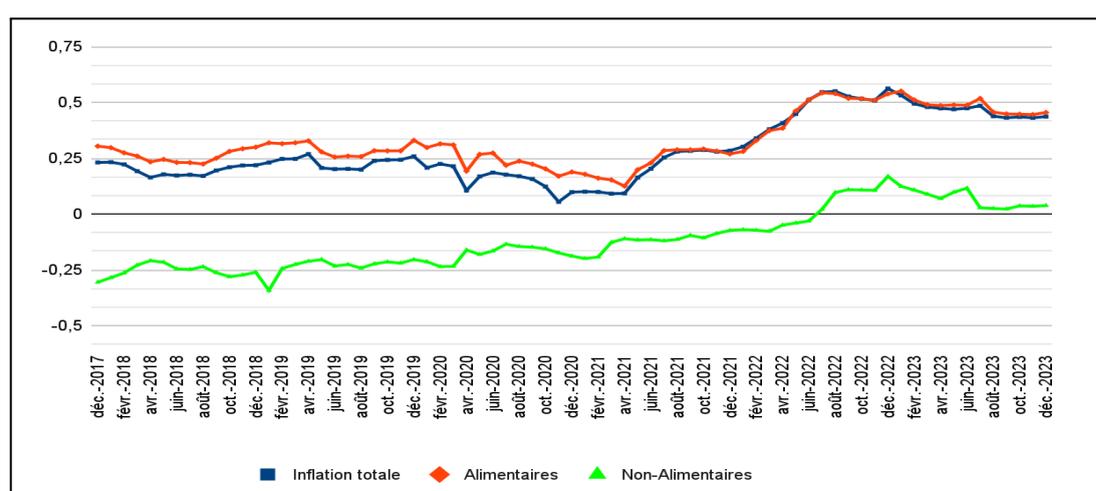
La seconde étape porte sur le calcul la moyenne du coefficient estimé pour chaque réalisation sur une période mobile de 48 mois pour avoir une mesure de la persistance de l'inflation. L'interprétation de la persistance de l'inflation à travers le coefficient estimé se fait comme ci-après :

- lorsqu'il est proche de zéro, l'inflation fluctue de façon aléatoire autour de sa tendance de long terme et présente une persistance quasi nulle ;
- lorsqu'il est proche de un, l'inflation présente une forte inertie, c'est-à-dire qu'elle dépend fortement de sa valeur passée. Ainsi, l'effet d'un choc est persistant et l'inflation ne retournera à son niveau de long terme que très lentement. Dans le cas où le coefficient est égal à l'unité (la série présente alors une racine unitaire), l'inflation s'écarte de façon indéfinie de sa valeur de long terme.

Le graphique ci-après montre une amorce de la baisse de la persistance de l'inflation globale entamée depuis le début de l'année 2023, aussi bien pour l'inflation alimentaire que celle non-alimentaire.

La lecture du graphique ci-dessous montre que l'indicateur de persistance est passé d'un pic d'une valeur de 0,56 en décembre 2022 à 0,44 en décembre 2023, soit une baisse de 12 points de pourcentage.

Approche du FMI : évolution de l'indice de persistance de l'inflation en variation mensuelle



II – ANALYSE DES FACTEURS A L'ORIGINE DE L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION DANS

L'UEMOA EN 2023

L'évolution du rythme de progression des prix en 2023 s'explique aussi bien par des facteurs internes qu'externes.

Au niveau interne, il s'agit notamment des effets de la hausse de la production céréalière de la campagne agricole 2022/2023 de l'Union, des mesures de soutien du pouvoir d'achat des populations mises en place par les Gouvernements des pays de l'Union et des décisions monétaires de resserrement des taux directeurs de la Banque Centrale. Sur le plan externe, trois (3) principaux facteurs expliquent la décélération de l'inflation, à savoir le repli des cours internationaux des denrées alimentaires importées par l'Union, celui des cours internationaux du pétrole brut ainsi que l'appréciation de l'euro face au dollar.

2.1 – Facteurs d'origine interne

Hausse de la production céréalière dans l'Union

La décélération des prix en 2023 s'explique par une bonne performance de la campagne agricole 2022/2023, après un déficit de l'offre locale céréalière en 2022. En effet, après une baisse de 13,1% lors de la campagne agricole 2021/2022, la production de céréale s'est accrue de 17,0% en 2022/2023.

En conséquence, un ralentissement du rythme de progression des prix des produits céréaliers a été observé avec une hausse de 1,4% en un an pour l'Union, contre une croissance de 19,4% en 2022. Cette décélération des prix des produits céréaliers a été relevée en 2023 au Burkina (-4,7%) et au Mali (-0,6%), tirée par des produits tels que le maïs au Mali (-19,1%) et au Burkina (-13,1%), ainsi que le mil au Mali (-27,9%), au Burkina (-18,5%) et au Niger (-2,2%).

Mesures de soutien du pouvoir d'achat et politique monétaire anti-inflationniste

Le ralentissement de l'inflation dans les pays de l'Union s'expliquerait également par l'ensemble des mesures de soutien du pouvoir d'achat des populations mises en place par les Gouvernements des pays de l'Union et les décisions monétaires de relever les taux directeurs de la Banque Centrale (Voir encadré).

Encadré 2 - Mesures de soutien du pouvoir d'achat des populations et politique monétaire anti-inflationniste dans l'espace l'UEMOA en 2023

Pour faire face à la hausse croissante de l'inflation dans les pays de l'UEMOA, les Etats ont dans leur ensemble pris des mesures d'urgence en 2022 visant à contenir la flambée des prix et à protéger les populations vulnérables. Ces actions des Gouvernements en faveur de la préservation du pouvoir d'achat des populations ont été pour la plupart poursuivies en 2023.

Elles portent notamment sur le contrôle des sorties de produits agricoles, le plafonnement des marges bénéficiaires des commerçants, des subventions spécifiques, des exonérations et allègements fiscaux sur les produits alimentaires et énergétiques ainsi que des transferts monétaires.

Au titre du contrôle des sorties de produits agricoles, les mesures prises sont relatives à la limitation des sorties par voie terrestre de produits agricoles par l'instauration d'une redevance supplémentaire sur les denrées quittant le territoire, la suspension de la délivrance des autorisations d'exportation des céréales locales, la mise en place d'un dispositif de lutte contre les exportations frauduleuses et le stockage clandestin des céréales ainsi que la soumission à autorisation des exportations de produits vivriers de grande consommation, notamment **au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Togo**.

Concernant le plafonnement des marges bénéficiaires des commerçants, il s'agit de la fixation de prix plafonds pour les produits agricoles comme le soja, le manioc transformé ou non, l'igname, les céréales, l'huile de palme raffinée, le sucre, le lait, la tomate concentrée, la viande de bœuf ainsi que du maintien du prix usine du ciment local dans presque tous les pays de l'Union. **Cette mesure a été prise, entre autres, au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau.**

S'agissant des subventions, à l'exception du Mali et du Niger, tous les pays de l'Union ont décidé de subventionner les prix des produits pétroliers pour contenir les frais de transport et les prix des produits alimentaires. En outre, des subventions ont été allouées pour l'acquisition des engrais et aux producteurs de certaines spéculations, notamment en Guinée-Bissau, au Sénégal et au Togo.

Au titre des exonérations et des allègements fiscaux, plusieurs pays de l'Union ont appliqué ces mesures sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ou les droits de douanes pour réduire les prix aux consommateurs des produits alimentaires et énergétiques. Les pays concernés sont notamment **le Bénin, la Guinée-Bissau, le Niger, le Sénégal et le Togo**.

Pour ce qui est des transferts monétaires, ils participent d'une volonté de cibler davantage les populations ou micro-entreprises vulnérables. Cette stratégie a été mise en œuvre directement par certains pays (**Bénin et Togo**) et d'autres avec le soutien des partenaires techniques et financiers (**Sénégal**). Par ailleurs, certains Etats de l'Union, notamment **le Burkina et le Niger**, ont renforcé leur plan de soutien par des mesures visant l'ouverture des boutiques témoins au profit des personnes défavorisées et le renforcement des stocks de sécurité alimentaire.

En plus de ces mesures spécifiques ci-précisées, les Etats ont également mis en place les Plans Nationaux de Réponses (PNR) dans les pays du Sahel de l'Union (Burkina, Mali, Niger et Sénégal) dans le but de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et groupes cibles affectés par les facteurs de risque humanitaire à travers des actions harmonisées d'assistance alimentaire et de protection de leurs moyens d'existence. Au titre de l'année 2023, le coût de mise en œuvre des PNR est évalué pour les pays sahéliens de l'UEMOA à 709 milliards, en baisse de 14,7% par rapport aux prévisions de 2022.

Par ailleurs, les mesures de politique monétaire prises par la Banque Centrale, notamment la hausse de 150 points de base de ses taux directeurs sur la période 2022-2023, auraient également soutenues la dynamique baissière de l'inflation. Ces décisions qui s'inscrivent dans le cadre de la normalisation graduelle de la politique monétaire ont consisté aux relèvements progressifs des taux directeurs de 25 points de base, à compter du 16 juin, 16 septembre et 16 décembre pour l'année 2022. Ces relèvements se sont poursuivis à compter du 16 mars et 16 septembre pour l'année 2023.

Ainsi, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé de 2,00% à 3,50% au cours de ces périodes. De même, le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal est passé de 4,00% à 5,50%. Ces décisions qui ont pour objectif principal de ramener graduellement le taux d'inflation dans l'intervalle cible compris entre 1% et 3% sur le moyen terme auraient permis d'anticiper et de contenir l'impact des facteurs de risque tant au niveau international que régional dans un contexte où l'évolution de l'inflation (3,7%) en 2023 se situe encore au dessus de la borne supérieure de l'intervalle cible de la Banque centrale [1% à 3%].

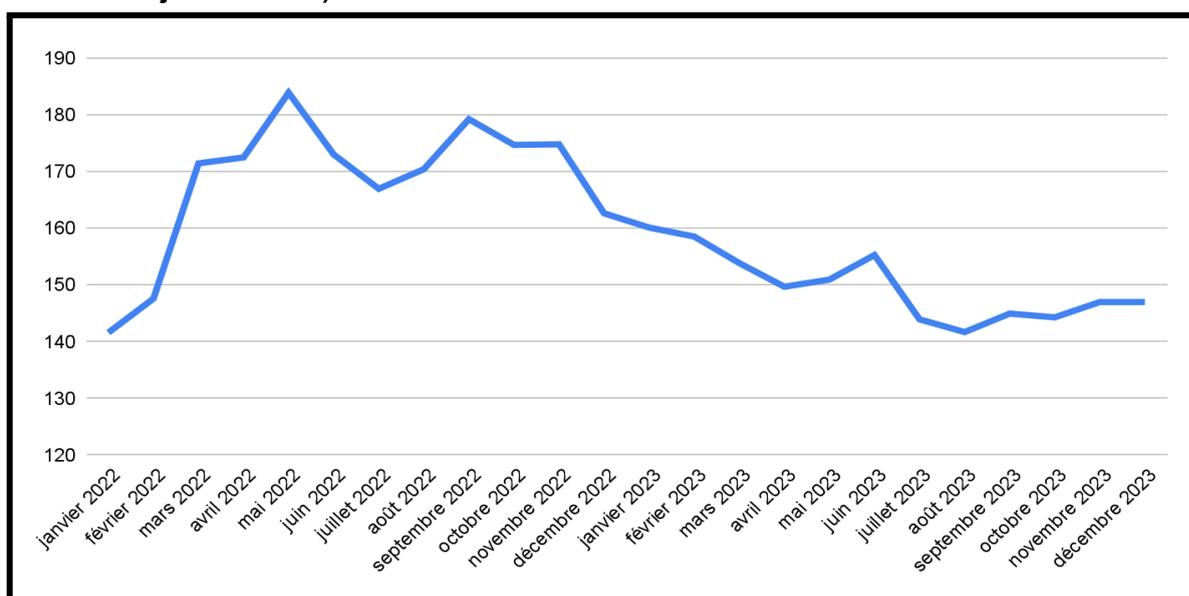
2.2 – Facteurs d'origine externe

Pour les facteurs d'origine externe, la décélération de l'inflation résulte essentiellement de la détente des cours internationaux des denrées alimentaires, couplée à un repli des cours du pétrole brut, dans un contexte d'appréciation des cours de l'euro face au dollar américain.

Baisse des cours mondiaux des produits alimentaires importés

L'indice des prix des principaux produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA, exprimés en FCFA, a baissé de 9,8% au cours de l'année 2023, après une hausse de 35,7% un an plus tôt.

Graphique 5 : Evolution des cours mondiaux des produits alimentaires importés (indice base 100 = janvier 2017)



Sources : BCEAO, FAO.

Les principaux produits importés à l'origine de la baisse des prix enregistrée au cours de l'année 2023 sont notamment l'huile, le lait et le blé.

En effet, les cours mondiaux de l'huile ont connu une baisse de 30,5% en 2023, après une hausse de 26,8% un an plus tôt, en lien avec l'amélioration de la production dans les principaux pays producteurs¹. Ces évolutions ont été répercutées sur les prix domestiques de l'huile dans les pays de l'Union (+4,8% contre +17,2%), notamment au Mali (-8,7% contre +21,2%), au Togo (-4,2% contre +42,3%), au Burkina (+2,1% contre +20,8%), au Niger (+5,2% contre +17,7%), en Guinée-Bissau (+7,2% contre +23,3%), au Sénégal (+9,2% contre +16,9%) et en Côte d'Ivoire (+12,3% contre +15,5%).

¹ Selon la FAO, l'huile de soja en particulier est affectée par un ralentissement de la demande du secteur du biodiesel. En outre, les conditions météorologiques se sont améliorées dans les principales zones de culture du Brésil.

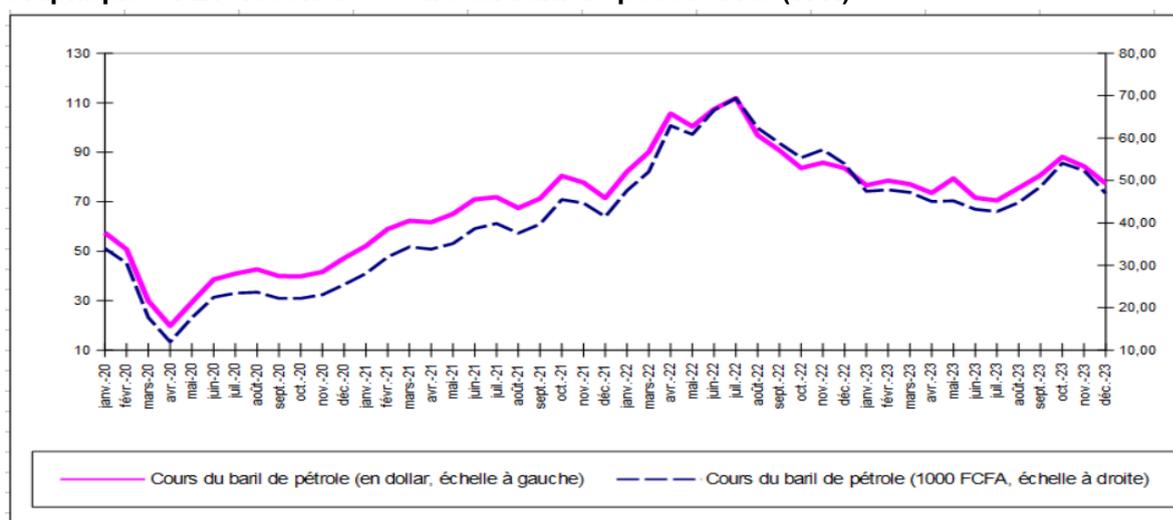
Pour ce qui concerne le blé, les cours sur le marché international se sont contractés de 30,1% en 2023 après une hausse de 44,4% en 2022, en lien avec l'amélioration de l'offre, en particulier chez les principaux exportateurs de cette denrée². Cependant, alors que les prix de la baguette ont connu une augmentation³ en 2022, dans le sillage de la hausse du cours du blé, les prix du pain n'ont pas connu d'évolution à la faveur de la baisse constatée pour les cours du blé en 2023.

De même, les cours du lait ont baissé de 18,5% après une hausse de 34,0% un an plus tôt, en lien avec l'amélioration de l'offre mondiale, consécutive aux conditions climatiques favorables qui ont augmenté le volume de l'alimentation animale, dans un contexte de demande d'importation morose. Cependant, les effets de cette baisse ne se sont pas encore répercutés au niveau des tarifs domestiques du lait (+7,4% contre +4,9%). Cette situation peut refléter les décalages généralement observés entre l'évolution des cours mondiaux et des prix domestiques.

Baisse des cours du pétrole brut

Les cours mondiaux du pétrole WTI se sont inscrits en baisse de 16,7% en 2023, pour ressortir à 77,4 dollars US en 2023, contre 92,9 dollars US en 2022. Cette évolution est liée d'une part à une baisse de la demande de certains pays, comme la Chine et d'autre part, du fait de l'offre excédentaire, notamment celle des Etats-Unis qui ont augmenté leur production d'un million de barils par jour en 2023. Cette baisse des cours du pétrole en dollar conjuguée à l'appréciation de 3,0% de l'euro par rapport à la monnaie américaine en 2023, a favorisé un repli plus prononcé de 19,2% des cours du baril de pétrole brut (WTI), exprimés en FCFA.

Graphique 6 : Evolution des cours du baril de pétrole brut (WTI)



Sources : BCEAO, Reuters.

² La Russie et l'Ukraine assurent environ un tiers de l'offre mondiale du blé et près de 35% des approvisionnements des pays de l'Union sur le même produit.

³ La hausse des cours en 2022, s'est traduite par une augmentation du prix de la baguette de pain au Togo (+26,4%), au Niger (+15,7%), au Sénégal (+9,9%) et en Côte d'Ivoire (+7,1%).

Cette baisse des cours mondiaux ne s'est pas immédiatement répercutée sur les prix domestiques des produits pétroliers dans l'Union. En effet, des hausses des prix à la pompe ont plutôt été observées pour l'essence (+12,4% contre +15,0%) et le gasoil (+9,9% contre +14,6%). Ces augmentations s'expliquent par la réduction des subventions aux produits pétroliers dans certains Etats de la Zone mais également par la répercussion décalée de la hausse des cours mondiaux du pétrole brut notée l'année précédente.

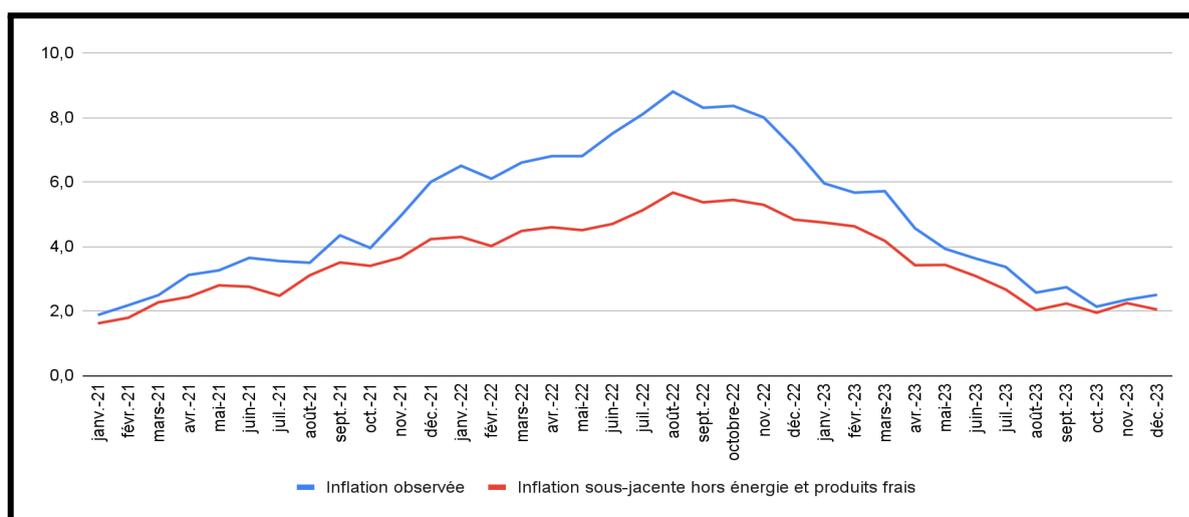
III. ANALYSE DE L'INFLATION SELON SES PRINCIPALES COMPOSANTES

Les analyses ci-après portent sur l'évolution de l'inflation sous-jacente, ainsi que les composantes "énergie" et "produits frais".

3.1 – Evolution de l'inflation sous-jacente

L'inflation sous-jacente, définie au niveau communautaire comme l'évolution de l'IHPC hors produits frais et énergie⁴, s'est également inscrite en décélération au cours de l'année 2023, passant en moyenne de 4,9% en 2022 à 3,1% en 2023 (cf. Annexe 6).

Graphique 7 : Evolution de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente (glissements annuels en pourcentage)



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

L'inflation sous-jacente a contribué à hauteur de 2,2 points de pourcentage à l'évolution du niveau général des prix (contre +3,3 points de pourcentage un an plus tôt), en rapport avec la décélération des prix des produits alimentaires qui entrent dans le champ de l'indice sous-jacent. Il s'agit notamment des huiles (+4,8% contre +17,2%), des farines (+3,4% contre +18,5%), de la viande (+2,8% contre +8,1%) et des légumes secs (-3,1% contre +14,4%).

⁴ L'indice d'inflation sous-jacente adopté par l'UEMOA est obtenu par l'élimination du panier suivi dans le cadre de l'IHPC, des postes les plus volatils suivants : céréales non transformées, poissons et autres produits frais de la pêche, poissons et autres produits de la pêche séchés et fumés, conserves de poissons, fruits, légumes frais, pommes de terre, manioc, autres tubercules, bananes plantain, sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs, électricité, gaz, combustibles liquides (pétrole lampant), autres combustibles (bois de chauffe), carburants et lubrifiants.

Au total, les tensions sur les prix de ces denrées alimentaires expliquent à hauteur de 31,0% la hausse de l'inflation sous-jacente, contre 54,4% un an plus tôt.

Quant aux produits non alimentaires entrant dans le champ de l'inflation sous-jacente, la baisse des tensions sur les prix concerne notamment les services d'entretien du logement (+6,1% contre +12,0%) et de santé (+1,2% contre +1,6%), ainsi que des articles d'habillement (+2,3% contre +2,7%).

3.2 – Evolution de la composante produits frais

La contribution de la rubrique « produits frais » s'est établie à 1,0 point de pourcentage en 2023, contre une contribution de 3,6 points de pourcentage en 2022, en rapport avec le recul des prix des produits alimentaires retenus dans cette rubrique, en particulier les céréales (+1,3% contre +19,4%), les poissons frais (+3,4% contre +14,7%), les sels et épices (+4,3% contre +11,8%) et les agrumes (-1,0% contre +6,0%).

3.3 – Evolution de la composante énergie

La contribution de la composante « énergie » à l'inflation Totale en 2023 est ressortie à 0,5 point, stable par rapport à l'année précédente. Cette évolution est étroitement liée au renchérissement des lubrifiants (+10,7% contre +3,1%) et atténué par la décélération du prix du pétrole lampant (+0,6% contre +20,3%).

Tableau 4 : Evolution des composantes de l'IHPC dans l'UEMOA en 2022 et 2023

	Pondération (en %)	Taux de croissance des prix (en %)		Contributions à l'inflation totale (en point de %)	
		2022	2023	2022	2023
Energie	7,2	6,8	7,5	0,5	0,5
Produits frais	24,3	14,7	3,6	3,6	1,0
Hors énergie et produits frais (Inflation sous-jacente)	68,5	4,9	3,1	3,3	2,2
Ensemble IHPC	100			7,4	3,7

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

IV. ANALYSE DE LA CONVERGENCE DE L'INFLATION DANS L'UNION ET ECART PAR RAPPORT AUX PAYS PARTENAIRES

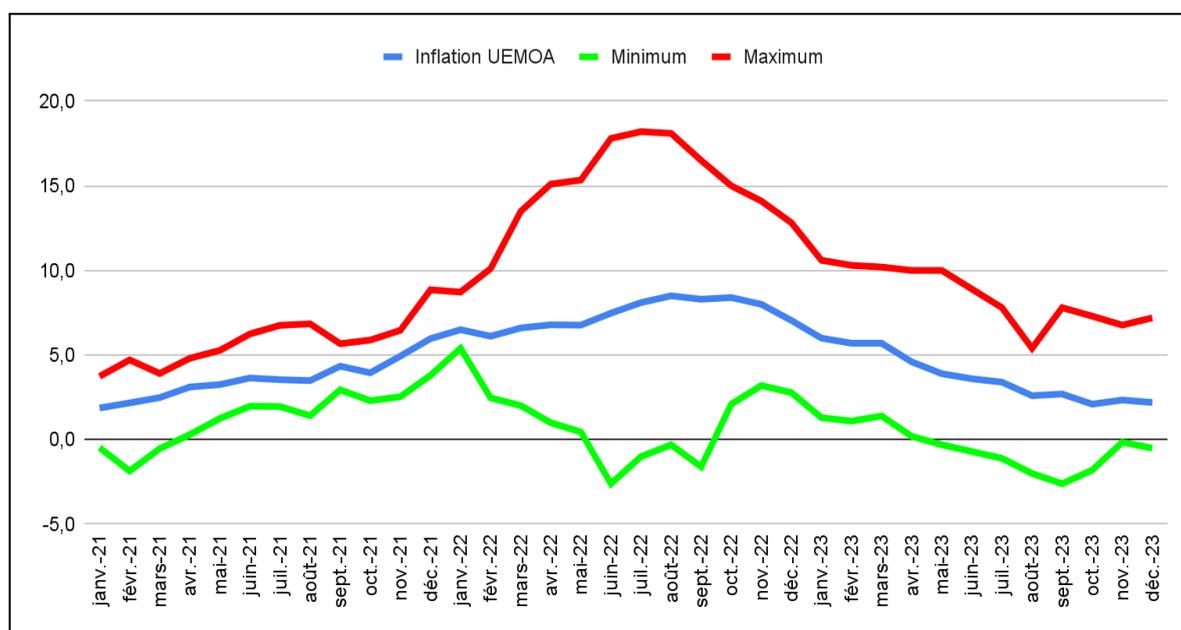
Les analyses ci-après sont relatives à la convergence de l'évolution du niveau général des prix dans les Etats membres de l'Union, ainsi qu'au différentiel d'inflation entre la zone UEMOA et ses principaux partenaires commerciaux.

4.1 – Analyse de la convergence des niveaux d'inflation dans l'Union en 2023

L'indicateur de convergence des niveaux d'inflation dans les pays de l'UEMOA s'est amélioré en 2023. En effet, l'écart-type de la distribution des taux d'inflation s'est réduit, ressortant à 2,1 points de pourcentage en 2023 contre 3,9 points de pourcentage un an plus tôt.

Cette amélioration de la convergence est liée à l'impact positif de la hausse de l'offre céréalière qui a été observée dans tous les pays. Ce choc symétrique a induit une décélération des prix des céréales locales dans tous les pays de la zone, alors qu'au cours de l'année 2022, des tensions sur lesdits produits avaient été localisées dans les pays sahéliens. Toutefois, la convergence reste atténuée par des chocs asymétriques, notamment l'impact de la réduction des subventions sur les produits énergétiques, qui a été observé seulement sur les prix de l'électricité au Sénégal et en Côte d'Ivoire, ainsi que des carburants dont la progression des prix n'est notée qu'au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Graphique 8 : Evolution de l'écart d'inflation entre les Etats membres de l'UEMOA (en %)



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

4.2 – Ecart de l'inflation par rapport aux principaux pays partenaires

Dans de nombreux pays, la hausse des prix a fortement ralenti en lien avec le relâchement des tensions sur les prix de l'énergie, couplés aux resserrements des taux directeurs initiés par les autorités monétaires dans de nombreux pays. Les estimations du FMI⁵ laissent apparaître que le taux d'inflation dans les pays avancés est passé de 7,3% en 2022 à 4,6% en 2023.

⁵ Perspectives économiques mondiales (WEO) révisées de janvier 2024.
<https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2024/01/30/world-economic-outlook-update-january-2024>

Tableau 5 : Taux d'inflation en moyenne annuelle dans les principaux pays partenaires de l'UEMOA (en pourcentage)

	2021	2022	2023
Zone euro	2,5	8,4	5,5
France	1,6	5,2	4,9
Etats-Unis	4,7	8,0	4,1
Japon	-0,2	2,5	3,2
Ghana	9,9	31,9	39,3
Nigeria	17,0	18,8	24,7
Ensemble des partenaires	4,7	9,0	8,4
UEMOA	3,6	7,4	3,7

Sources : FMI, banques centrales, BCEAO.

Le taux d'inflation dans l'ensemble des pays partenaires de l'UEMOA est ressorti en baisse, pour s'établir à 8,4% en 2023, en dessous de son niveau en 2022 (+9,0%). Cette décélération s'explique essentiellement par un ralentissement de l'inflation dans la zone euro (+5,5% contre +8,4%) et aux Etats-Unis (+4,1% contre +8,0%). S'agissant des Etats-Unis, ce repli est principalement dû à la baisse des coûts de l'énergie et au ralentissement du rythme de progression des prix des produits alimentaires, des véhicules neufs, du logement et des services de transport. Dans la Zone euro, l'atténuation de l'inflation est notamment liée à la détente des prix de l'énergie et au ralentissement des prix des produits alimentaires et des biens industriels non énergétiques.

En revanche, cette décélération a été atténuée par l'augmentation des tensions inflationnistes au Nigeria (+24,7% contre +18,8%) et au Ghana (+39,3% contre +31,9%). Au Nigeria, le regain des pressions inflationnistes est dû à la décision prise par le Gouvernement, en juin 2023, de mettre fin aux subventions sur le pétrole et de libéraliser le marché des changes, entraînant une forte dépréciation du naira. Au Ghana, les pressions inflationnistes restent fortes en raison de la hausse des prix des produits alimentaires, dans un contexte de forte dépréciation de la monnaie de ce pays face au dollar américain⁶.

En conséquence, des évolutions sus-retracées, l'UEMOA a enregistré en moyenne en 2023 un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel est ressorti à 4,7 points de pourcentage par rapport à l'ensemble de ses partenaires, atteignant 21,0 points et 35,6 points respectivement à l'égard du Nigeria et du Ghana.

⁶ Avec une dépréciation d'environ 15% du cedi par rapport au dollar américain en 2023 après une perte de valeur de près de 54% en 2022.

V. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE L'INFLATION

5.1 - Hypothèses de projection

Les projections s'appuient sur les perspectives d'évolution de l'environnement international et de la conjoncture économique interne. Elles sont basées sur les prévisions des variables macroéconomiques clés, à savoir la croissance, l'inflation et les taux d'intérêt au niveau mondial, ainsi que les tensions géopolitiques, notamment l'évolution de la crise russo-ukrainienne. Elles portent également sur les cours internationaux des produits alimentaires et du baril de pétrole, ainsi que le taux de change euro/dollar des Etats-Unis. Au plan interne, les hypothèses techniques prennent en compte les programmes économiques des Etats membres de l'Union, les perspectives d'évolution de la production vivrière et l'évolution des situations sécuritaires.

5.1.1 – Environnement international

Les hypothèses de projection tablent sur une détente des cours mondiaux des produits pétroliers en 2024 et 2025. Le cours moyen du pétrole brut (WTI) passerait de 77,5 dollars en 2023 à 76,8 dollars en 2024 avant d'atteindre 72,8 dollars en 2025⁷.

Deux scénarios supplémentaires sont élaborés pour appréhender les perspectives à moyen terme de l'inflation (Cf. tableau 6, ci-après). Il s'agit d'un scénario haussier, correspondant à un cours moyen du baril de pétrole (WTI) à 86,8 dollars en 2024 et 82,8 dollars en 2025. Le scénario baissier table sur un cours moyen du baril de pétrole à 66,8 dollars en 2024 et 62,8 dollars en 2025. Ces scénarios sont élaborés en se basant sur les projections centrales, avec une variation tolérée de plus ou moins 5 points pour la production céréalière, les cours des produits alimentaires importés et le taux de change. Pour les prix du pétrole brut, une fluctuation de plus ou moins 10 dollars est envisagée.

Sur le marché des changes, le cours moyen de l'euro se situerait à 1,06 dollar en 2024 avant de se redresser à 1,09 dollar en 2025, contre 1,08 dollar en 2023. En raison de la fluctuation des cours de l'euro sur la période récente, deux scénarios ont également été retenus (voir tableau 6 ci-après).

Les hypothèses concernant l'inflation importée intègrent également les perspectives d'évolution du niveau général des prix au plan mondial. En particulier, le taux d'inflation dans la Zone euro passerait de 5,4% en 2023 à 2,7% en moyenne en 2024 puis 2,1% en 2025.

Les prévisions tablent également sur un repli des cours mondiaux des produits alimentaires importés par l'Union de 5,2% en 2024 et de 6,0% en 2025, après une baisse de 9,8% en 2023.

⁷ Les données sur le marché à terme proviennent de Bloomberg.

Tableau 6 : Principales hypothèses de projection de l'inflation dans l'UEMOA

	2022	2023	2024			2025		
			Baissier	Central	Haussier	Baissier	Central	Haussier
Baril du pétrole (WTI, en dollar)	93,0	77,5	66,8	76,8	86,8	62,8	72,8	82,8
Taux de change euro/dollar	1,05	1,08	1,11	1,06	1,01	1,14	1,09	1,04
Inflation Zone euro (%)	8,4	5,4	2,2	2,7	3,2	1,6	2,1	2,6
Indice BCEAO des cours des produits alimentaires importés (%)	35,7	-9,8	-10,2	-5,2	-0,2	-11,0	-6,0	-1,0
Production céréalière de l'Union* (%)	17,0	2,1	10,0	5,0	0,0	10,0	5,0	0,0

Sources : BLOOMBERG, BCE, BCEAO, FMI.

(*) : la production céréalière de la campagne 2022 impacte essentiellement les prix en 2023, ainsi de suite.

(*) : la production céréalière de la campagne 2023/2024 est en hausse de 2,1% et il est prévu une hausse de 5,0% pour les campagnes 2024/2025 et 2025/2026.

5.1.2 – Environnement interne

Au niveau régional, après une saison 2022/2023 marquée par une hausse importante de la production vivrière (+17%), les estimations provisoires indiquent une campagne agricole 2023/2024 aux résultats relativement contrastés. En effet, elles tablent sur une hausse de la production céréalière de 2,1% dans la zone UEMOA par rapport à la campagne 2022/2023. La hausse de la production serait de 16,4% au Sénégal, 10,0% en Côte d'Ivoire, 6,0% au Bénin, 5,0% au Togo, 2,0% en Guinée-Bissau et 2,9% au Burkina. Pour le Niger et le Mali, des baisses respectives de 13,0% et 1% sont attendues pour ladite campagne. Pour les prochaines années, il est retenu dans le scénario central l'hypothèse d'une hausse de 5,0% de la production céréalière.

5.2 – Perspectives en 2024 et 2025

Sur la base des calculs effectués à partir des modèles économétriques de projection de l'inflation, tenant compte des hypothèses retracées ci-dessus, une décélération de l'inflation est attendue en 2024. Ainsi, pour le scénario central, le taux d'inflation en moyenne pour l'ensemble de l'Union se situerait à 2,8% en 2024, après une réalisation de 3,7% en 2023. En 2025, l'inflation devrait se maintenir dans la zone cible communautaire pour s'établir à 2,5% pour l'ensemble de l'Union. La détente du niveau des prix serait en ligne avec la détente des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers en 2025.

Tableau 7 : Perspectives d'inflation dans les pays de l'UEMOA (variations moyennes annuelles en %)

	2023	2024			2025		
	réalisations	optimiste	central	pessimiste	optimiste	central	pessimiste
Bénin	2,7	1,2	1,6	1,9	2,0	2,7	3,5
Burkina	0,7	3,2	3,5	3,8	1,1	1,8	2,4
Côte d'Ivoire	4,4	2,1	2,5	2,8	2,1	2,8	3,4
Guinée-Bissau	7,2	2,5	2,8	3,1	1,6	2,3	2,9
Mali	2,1	2,4	2,8	3,1	2,1	2,8	3,5
Niger	3,7	4,5	4,9	5,2	1,8	2,5	3,2
Sénégal	5,9	2,3	2,6	2,9	1,9	2,5	3,2
Togo	5,3	1,6	2,0	2,3	1,9	2,6	3,2
UEMOA	3,7	2,4	2,8	3,2	1,9	2,5	3,2

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

CONCLUSION

Après les fortes tensions enregistrées en 2022, l'année 2023 a été marquée par l'amorce d'une détente des prix. Cette évolution est consécutive à la baisse des prix des produits alimentaires, en lien notamment avec la hausse de la production céréalière dans l'Union, couplée à la baisse des cours internationaux des produits alimentaires et du pétrole, dans un contexte d'appréciation de l'euro face au dollar. Le ralentissement de l'inflation s'expliquerait également par la poursuite des actions des Gouvernements en faveur de la préservation du pouvoir d'achat des populations et d'un approvisionnement plus régulier des marchés, soutenue par les récents relèvement des taux directeurs.

La décélération de l'inflation en 2023 devrait se poursuivre en 2024, avec une hausse du niveau général des prix en dessous du seuil des 3%, sous l'hypothèse d'un ralentissement des cours mondiaux des produits pétroliers, d'une amélioration de l'offre de la production vivrière locale et d'une baisse des cours mondiaux des produits alimentaires.

Les prévisions d'inflation sont entourées de risques globalement haussiers liés à l'extension des zones d'insécurité dans l'Union, à la persistance de la crise politique dans certains pays de l'Union et à la survenance de chocs climatiques. En effet, une aggravation de l'insécurité et de l'instabilité politique dans certains pays de l'Union pourrait affecter considérablement les circuits de distribution des produits alimentaires et susciter des déplacements massifs des populations, avec pour conséquence une diminution de la production. L'exacerbation des crises géopolitiques, notamment au Proche/Moyen-Orient, constitue également un risque haussier pour les prix dans l'Union. Les risques seraient également liés à l'incidence d'éventuelles nouvelles restrictions à l'exportation de produits vivriers observées dans certains pays de la zone ainsi qu'à l'ajustement à la hausse des tarifs d'électricité dans d'autres pays de l'Union, en lien avec les exigences de réduction des subventions des Etats.



ANNEXES

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Evolution de l'inflation en moyenne dans l'UEMOA

Annexe 2 : Indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Annexe 3 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

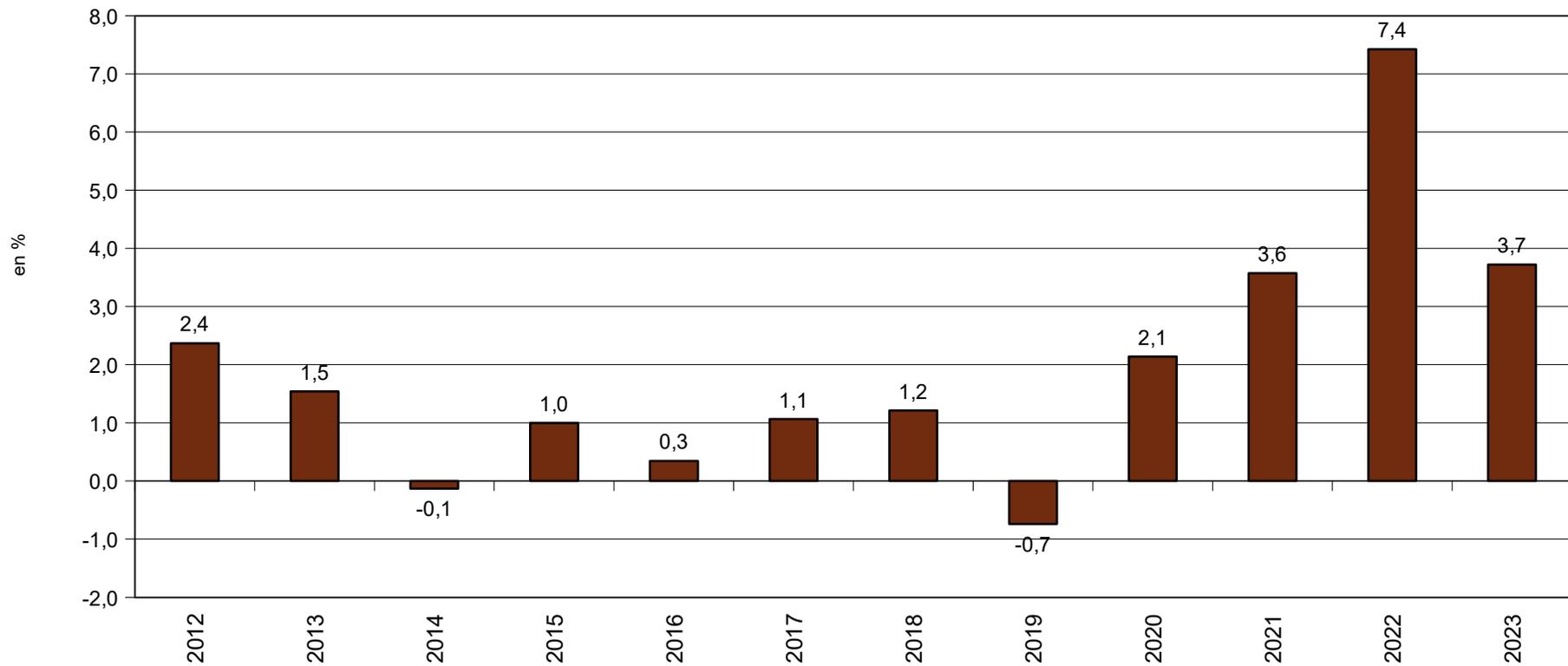
Annexe 4 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne en 2023

Annexe 5 : Evolution en moyenne annuelle des prix des fonctions de consommation en 2023

**Annexe 6 : Inflation sous-jacente dans l'UEMOA- Indicateurs à exclusion de facteurs spéciaux
(hors produits frais et énergie)**

=====

Annexe 1 : Evolution de l'inflation en moyenne annuelle dans l'UEMOA



Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

Annexe 2 : Indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Base 100 =2014

Périodes	BENIN			BURKINA			CÔTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU			MALI		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.												
Pondérations par fonction	100,0	37,5	62,5	100,0	50,2	49,8	100,0	29,3	70,7	100,0	60,3	39,7	100,0	58,5	41,5
Pondérations par pays en %	7,6	6,7	8,1	12,6	14,9	10,3	31,3	21,6	35,3	1,4	2,0	0,5	14,3	19,7	6,7
2022	107,4	108,7	106,7	123,4	140,7	106,0	116,6	131,7	110,3	118,4	127,1	105,2	115,4	120,4	108,3
2023	110,3	109,0	111,2	124,3	138,1	110,4	121,7	140,2	114,0	126,9	139,1	108,3	117,7	123,0	110,3
2022 Janvier	110,4	116,9	106,5	111,8	120,6	103,0	113,7	127,0	108,3	113,5	120,7	102,5	109,7	112,0	106,4
Février	104,8	105,6	104,4	114,4	125,0	103,7	114,1	127,7	108,5	113,7	121,1	102,5	109,5	112,0	106,1
Mars	105,2	105,6	105,0	118,6	133,7	103,5	114,2	127,7	108,6	113,9	121,1	103,0	110,5	113,0	107,0
Avril	105,4	104,9	105,6	122,2	138,7	105,6	114,7	128,6	108,9	114,8	122,3	103,5	112,5	115,0	108,9
Mai	106,8	108,8	105,6	124,5	142,6	106,3	114,9	128,6	109,2	115,7	123,6	103,7	114,4	120,3	106,0
Juin	106,4	107,2	105,9	127,0	147,1	106,7	117,4	135,0	110,2	118,1	126,1	106,0	115,0	119,7	108,3
Juillet	107,1	108,9	106,1	128,1	149,7	106,4	117,4	133,9	110,6	119,7	128,2	106,7	117,1	122,5	109,4
Août	106,0	105,7	106,2	128,5	149,6	107,3	118,0	134,6	111,2	121,7	131,6	106,7	119,5	126,2	110,2
Septembre	105,9	105,1	106,3	128,9	150,2	107,5	118,0	134,4	111,2	121,2	130,6	106,8	120,0	127,1	110,0
Octobre	109,6	111,3	108,6	127,5	147,5	107,5	118,4	133,9	112,1	122,0	131,8	107,1	120,0	127,8	108,9
Novembre	110,5	111,8	109,8	125,8	144,3	107,1	118,6	134,0	112,2	122,8	133,2	107,0	118,1	125,4	107,9
Décembre	110,8	112,2	109,9	123,2	139,2	107,1	119,4	135,1	112,9	123,9	134,9	107,1	118,0	123,6	110,1
2023 Janvier	111,8	114,7	110,1	121,0	133,8	108,1	119,2	134,6	112,8	124,5	135,9	107,2	116,4	120,6	110,4
Février	111,9	115,0	110,0	121,3	134,3	108,3	119,6	134,8	113,3	125,4	137,4	107,2	116,0	119,6	111,0
Mars	112,5	117,1	109,8	122,1	134,7	109,3	120,1	137,2	113,1	125,5	137,5	107,4	118,9	125,0	110,2
Avril	109,3	109,2	109,4	122,5	135,9	109,0	120,7	138,4	113,4	126,4	138,9	107,3	116,9	121,5	110,4
Mai	110,7	112,2	109,8	124,1	138,4	109,7	120,4	137,4	113,4	127,3	140,5	107,2	117,8	122,5	111,2
Juin	110,9	109,5	111,8	126,0	141,2	110,8	122,3	141,9	114,2	128,7	142,2	108,2	117,5	121,9	111,3
Juillet	111,3	110,3	111,8	126,7	141,5	111,7	122,8	144,3	113,9	129,0	143,1	107,7	117,8	123,0	110,3
Août	108,2	101,7	112,1	126,0	140,1	111,8	122,3	142,1	114,1	128,3	141,4	108,3	118,7	124,4	110,8
Septembre	107,5	99,9	112,0	125,6	140,0	111,1	123,0	143,1	114,6	126,9	138,7	108,9	119,5	126,2	110,0
Octobre	108,4	102,1	112,1	125,5	139,9	111,0	122,7	141,6	114,9	126,6	137,7	109,8	117,8	124,4	108,5
Novembre	110,4	106,8	112,5	126,3	139,9	112,6	122,9	142,4	114,9	126,5	137,3	110,0	118,1	123,9	109,9
Décembre	111,2	109,3	112,4	124,5	137,5	111,4	124,0	144,2	115,6	127,7	138,9	110,6	117,4	122,6	110,1

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 2 : Indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) (suite et fin)

Base 100 =2014

Périodes	NIGER			SENEGAL			TOGO			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.									
Pondérations par fonction	100,0	47,8	52,2	100,0	49,6	50,4	100,0	32,9	67,1	100,0	42,5	57,5
Pondérations par pays en %	11,1	12,5	9,8	14,9	17,4	12,4	6,8	5,3	7,6	100,0	100,0	100,0
2022	113,0	118,2	108,3	120,4	133,7	107,2	119,3	135,8	111,2	116,9	128,1	108,7
2023	117,2	123,3	111,6	127,5	143,1	112,2	125,6	140,5	118,3	121,3	132,8	112,8
2022 Janvier	111,0	114,9	107,5	112,8	121,3	104,4	115,4	132,1	107,3	112,3	120,1	106,6
Février	111,7	116,3	107,5	114,4	124,2	104,7	116,6	133,3	108,4	112,7	120,9	106,7
Mars	111,8	116,4	107,6	113,5	122,2	104,9	116,1	132,3	108,2	113,3	122,0	106,9
Avril	112,6	117,5	108,2	114,6	124,1	105,2	117,9	135,9	109,1	114,6	123,9	107,7
Mai	113,3	118,8	108,3	115,5	125,4	105,7	119,6	139,8	109,6	115,7	126,4	107,7
Juin	113,8	120,1	108,0	117,6	128,8	106,7	120,1	140,2	110,3	117,3	129,1	108,5
Juillet	114,7	121,6	108,4	122,1	136,9	107,6	120,5	140,4	110,8	118,6	131,6	109,0
Août	115,3	122,6	108,6	124,8	141,6	108,2	120,9	137,5	112,8	119,6	133,0	109,7
Septembre	114,1	120,2	108,6	126,2	144,1	108,5	120,5	134,6	113,6	119,7	133,2	109,8
Octobre	112,5	116,6	108,7	127,9	146,5	109,7	119,7	131,2	114,0	120,0	133,0	110,4
Novembre	112,8	117,2	108,8	128,2	146,3	110,4	121,3	134,4	115,0	119,9	132,4	110,6
Décembre	112,8	116,8	109,1	126,9	143,3	110,7	122,6	137,8	115,1	119,7	131,2	111,2
2023 Janvier	113,3	116,5	110,4	124,7	137,9	111,7	124,0	139,4	116,4	119,0	129,0	111,7
Février	112,9	115,4	110,6	125,2	138,6	111,9	122,6	135,4	116,4	119,1	128,7	112,0
Mars	113,3	116,4	110,5	124,3	136,8	112,0	123,5	137,1	116,8	119,8	130,4	111,9
Avril	113,7	117,2	110,6	125,0	138,4	111,7	126,1	142,2	118,2	119,8	130,3	112,1
Mai	113,6	116,7	110,7	125,0	138,5	111,8	126,5	142,8	118,5	120,2	130,9	112,3
Juin	115,7	120,2	111,6	126,4	141,0	112,1	127,3	144,9	118,7	121,5	133,0	113,1
Juillet	118,2	125,0	112,0	129,1	146,3	112,1	128,3	148,2	118,5	122,6	135,5	113,0
Août	120,8	130,1	112,2	131,4	150,9	112,2	125,5	140,3	118,3	122,7	135,5	113,2
Septembre	123,0	135,1	112,0	131,0	149,9	112,3	124,9	136,9	119,0	123,0	136,2	113,3
Octobre	120,7	129,4	112,7	131,0	149,8	112,5	125,7	138,3	119,5	122,5	135,0	113,4
Novembre	120,5	128,9	112,8	129,4	146,1	113,0	126,1	138,9	119,8	122,7	134,8	113,7
Décembre	120,9	128,9	113,5	127,9	142,8	113,2	126,9	142,0	119,5	122,6	134,2	114,1

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 3 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC)

Périodes	BENIN			BURKINA			CÔTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU			MALI		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	31,5	68,5	100,0	36,9	63,1	0,5	0,9	-0,4	100,0	38,4	61,6	100,0	45,4	54,6
Pondérations par pays en %	8,1	8,4	8,0	8,5	9,1	8,2	0,1	0,2	42,4	2,2	2,7	1,8	7,1	10,0	4,7
Glissements annuels en 2022 (en%)															
Janvier	7,9	15,5	3,4	7,2	13,7	0,4	5,6	11,9	2,8	6,5	8,9	2,3	8,7	11,7	4,6
Février	2,5	4,5	1,3	10,1	18,4	1,5	4,6	8,8	2,7	6,7	9,2	2,5	7,5	11,0	2,7
Mars	2,0	2,0	2,1	13,5	25,2	1,1	4,5	8,5	2,6	6,8	9,0	2,9	8,3	12,2	2,9
Avril	1,0	-1,1	2,3	15,1	26,6	2,8	4,0	7,5	2,4	6,7	8,7	3,3	9,2	13,3	3,6
Mai	0,5	-1,7	1,9	15,3	26,0	3,5	3,5	5,1	2,8	7,1	9,1	3,8	9,7	15,6	1,3
Juin	-2,6	-9,0	1,8	17,8	30,3	3,9	5,4	9,8	3,3	8,3	9,8	5,8	9,5	14,0	3,2
Juillet	-1,0	-5,3	1,9	18,2	31,7	3,3	5,4	9,0	3,7	7,6	8,2	6,4	11,8	16,0	5,8
Août	-0,3	-3,9	2,0	18,1	30,7	4,1	6,2	10,8	4,0	9,1	10,7	6,3	13,9	19,6	5,8
Septembre	-1,6	-7,1	2,1	16,5	27,3	4,0	6,3	10,8	4,2	8,4	9,6	6,4	11,3	15,5	5,1
Octobre	2,1	-0,8	4,0	15,0	24,9	3,7	6,3	9,6	4,8	8,5	9,9	6,0	10,2	14,5	3,7
Novembre	3,2	1,2	4,5	12,2	20,4	2,6	5,7	8,4	4,5	9,7	11,9	5,6	8,0	12,6	1,2
Décembre	2,8	-0,4	4,8	9,6	15,2	3,0	5,2	6,7	4,5	9,4	11,7	5,4	7,7	10,4	3,8
Glissements annuels en 2023 (en%)															
Janvier	1,3	-1,8	3,4	8,2	11,0	5,0	4,8	6,0	4,2	9,7	12,6	4,6	6,1	7,6	3,8
Février	6,7	8,9	5,4	6,1	7,5	4,4	4,9	5,6	4,5	10,3	13,5	4,6	5,9	6,8	4,6
Mars	6,9	10,8	4,6	2,9	0,7	5,7	5,2	7,4	4,1	10,2	13,5	4,2	7,5	10,6	3,0
Avril	3,8	4,1	3,6	0,2	-2,0	3,2	5,2	7,6	4,1	10,0	13,6	3,7	3,9	5,6	1,4
Mai	3,6	3,1	4,0	-0,3	-2,9	3,2	4,8	6,8	3,8	10,0	13,7	3,4	3,0	1,8	4,9
Juin	4,3	2,2	5,6	-0,7	-4,0	3,8	4,1	5,1	3,7	9,0	12,8	2,1	2,2	1,9	2,7
Juillet	3,9	1,3	5,4	-1,1	-5,5	5,0	4,6	7,7	3,0	7,8	11,6	0,9	0,6	0,4	0,9
Août	2,1	-3,8	5,6	-2,0	-6,3	4,2	3,6	5,5	2,7	5,4	7,5	1,5	-0,7	-1,4	0,5
Septembre	1,5	-4,9	5,3	-2,6	-6,8	3,4	4,2	6,5	3,1	4,7	6,2	2,0	-0,4	-0,6	0,0
Octobre	-1,1	-8,3	3,2	-1,6	-5,1	3,3	3,6	5,7	2,5	3,8	4,5	2,5	-1,8	-2,6	-0,4
Novembre	-0,2	-4,4	2,5	0,4	-3,0	5,2	3,7	6,3	2,3	3,0	3,1	2,8	-0,0	-1,2	1,9
Décembre	0,4	-2,5	2,3	1,0	-1,2	4,0	3,9	6,7	2,5	3,1	3,0	3,2	-0,5	-0,8	-0,0
Moyenne annuelle															
Année 2016	-0,8	-0,5	-1,0	-0,2	1,0	-1,0	0,7	3,1	-0,1	1,5	2,4	0,9	-1,8	-3,3	-0,5
Année 2017	1,8	1,6	1,8	2,9	2,0	2,8	0,4	0,6	0,1	1,0	-0,3	0,6	2,4	2,1	2,7
Année 2018	0,8	1,6	0,4	1,9	3,4	0,3	0,6	0,5	0,7	0,4	0,8	-0,2	1,9	2,5	1,1
Année 2019	-0,9	-2,7	0,2	-3,2	-6,6	0,5	0,8	1,4	0,5	0,2	0,9	-0,8	-3,0	-5,8	0,9
Année 2020	3,0	3,0	3,1	1,9	3,9	-0,1	2,4	4,2	1,6	1,5	2,9	-0,7	0,5	2,3	-2,0
Année 2021	1,7	5,9	-0,8	3,9	6,9	0,7	4,2	7,7	2,6	3,3	5,1	0,3	3,9	5,1	2,2
Année 2022	1,4	-0,7	2,7	14,1	24,2	2,8	5,2	8,9	3,5	7,9	9,7	4,7	9,7	13,9	3,6
Année 2023	2,7	0,3	4,2	0,7	-1,8	4,2	4,4	6,4	3,4	7,2	9,5	2,9	2,1	2,1	1,9

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 3 : Variations des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) (suite et fin)

Périodes	NIGER			SENEGAL			TOGO			UEMOA		
	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.	Indice Général	Alim.	H. Alim.
Pondérations par fonction	100,0	39,8	60,2	100,0	32,9	67,1	100,0	28,7	71,3	100,0	31,0	69,0
Pondérations par pays en %	6,0	7,9	4,8	19,6	21,2	18,9	10,3	9,8	10,5	100,0	100,0	
Glissements annuels en 2022 (en%)												
Janvier	5,4	11,3	0,2	5,5	9,1	1,7	7,5	16,8	2,6	6,5	12,0	2,3
Février	4,8	10,4	-0,2	6,5	10,6	2,0	8,4	17,9	3,4	6,1	11,3	2,1
Mars	5,2	11,2	-0,1	6,2	10,2	1,9	8,8	19,1	3,4	6,6	12,4	2,2
Avril	5,4	9,6	1,6	7,0	11,4	2,3	7,5	13,6	4,1	6,8	12,1	2,6
Mai	5,5	9,6	1,6	7,4	12,0	2,5	8,0	13,7	4,7	6,8	12,0	2,6
Juin	4,7	8,1	1,4	8,9	14,1	3,3	6,8	10,2	4,8	7,5	12,8	3,2
Juillet	3,8	6,0	1,6	11,0	17,2	4,1	6,0	7,6	5,0	8,1	13,6	3,7
Août	3,4	5,1	1,7	11,3	17,1	4,7	7,0	7,2	7,0	8,8	14,6	4,1
Septembre	3,2	4,7	1,8	11,9	18,2	4,6	7,9	8,6	7,5	8,3	13,4	4,2
Octobre	3,0	4,1	2,0	13,0	19,5	5,4	7,2	6,1	7,8	8,4	13,1	4,5
Novembre	3,6	5,2	2,0	14,1	21,4	5,8	8,8	9,0	8,6	8,0	12,6	4,2
Décembre	3,1	3,9	2,4	12,8	18,8	6,0	7,7	6,7	8,4	7,1	10,1	4,6
Glissements annuels en 2023 (en%)												
Janvier	2,0	1,4	2,6	10,6	13,7	7,0	7,4	5,6	8,5	6,0	7,4	4,7
Février	1,1	-0,8	2,9	9,4	11,6	6,9	5,2	1,5	7,3	5,7	6,5	5,0
Mars	1,4	0,0	2,7	9,5	11,9	6,8	6,3	3,7	7,9	5,7	6,9	4,7
Avril	1,0	-0,3	2,2	9,0	11,5	6,2	6,9	4,7	8,3	4,6	5,1	4,1
Mai	0,2	-1,8	2,3	8,3	10,4	5,8	5,8	2,1	8,1	3,9	3,5	4,3
Juin	1,7	0,1	3,4	7,5	9,5	5,1	6,0	3,4	7,6	3,7	3,0	4,2
Juillet	3,1	2,8	3,3	5,7	6,8	4,2	6,4	5,6	6,9	3,4	3,0	3,7
Août	4,8	6,1	3,4	5,3	6,6	3,7	3,8	2,1	4,9	2,6	1,9	3,2
Septembre	7,8	12,4	3,1	3,8	4,0	3,5	3,6	1,7	4,7	2,7	2,3	3,2
Octobre	7,3	11,0	3,7	2,4	2,2	2,6	5,0	5,4	4,9	2,1	1,4	2,7
Novembre	6,8	10,0	3,6	0,9	-0,1	2,4	3,9	3,4	4,2	2,4	1,8	2,8
Décembre	7,2	10,4	4,0	0,8	-0,3	2,2	3,5	3,1	3,8	2,5	2,3	2,6
Moyenne annuelle												
Année 2016	0,2	-1,2	1,3	0,8	3,3	-0,5	0,9	3,2	-0,1	0,3	1,6	-0,3
Année 2017	0,1	3,4	-2,5	2,2	1,6	0,9	-0,2	-1,3	-0,3	1,1	0,6	0,7
Année 2018	2,8	-0,8	6,1	0,5	0,7	0,2	0,9	0,3	1,3	1,2	1,2	1,2
Année 2019	-2,5	-4,9	-0,4	1,0	1,2	0,8	0,7	-0,5	1,3	-0,7	-2,4	0,5
Année 2020	2,9	5,7	0,6	2,5	3,6	1,4	1,8	3,4	1,1	2,1	3,7	1,0
Année 2021	3,8	7,8	0,3	2,2	2,9	1,3	4,5	9,9	1,7	3,6	6,2	1,6
Année 2022	4,2	7,3	1,3	9,7	15,1	3,7	7,6	11,2	5,6	7,4	12,5	3,4
Année 2023	3,7	4,3	3,1	5,9	7,0	4,6	5,3	3,5	6,4	3,7	3,7	3,7

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 4 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne en 2023

(en points de pourcentage)

Fonctions	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,1	-1,0	2,1	6,1	1,3	2,1	3,9	1,3	1,7
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,0		0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Habillement	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,5	0,2
Logement	0,7	0,7	0,6	0,6	0,0	0,4	0,5	0,6	0,5
Ameublement	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1
Santé	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Transport	1,3	0,5	0,8	0,3	0,4	0,2	0,2	0,7	0,5
Communication	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Loisirs et culture	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1
Enseignement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Restaurants et Hôtels	0,1	0,2	0,5	0,0	0,0	0,1	0,2	1,8	0,4
Autres biens	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Ensemble	2,7	0,7	4,4	7,2	2,1	3,7	5,9	5,3	3,7
Composantes hors alimentation	2,6	1,7	2,3	1,1	0,8	1,6	2,0	4,0	2,0
Composantes hors transport	1,4	0,2	3,6	6,9	1,7	3,5	5,7	4,6	3,2
Composantes hors alimentation et transport	1,3	1,2	1,5	0,8	0,4	1,4	1,8	3,3	1,5

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 5 : Evolution en moyenne annuelle des prix des fonctions de consommation en 2023

(en pourcentage)

Fonctions	Bénin		Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,3	-1,8	6,4	9,6	2,1	4,3	7,0	3,5	3,7
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	0,9	6,4	1,7	5,3	2,7	7,0	2,3	3,9	4,1
Habillement	2,7	0,1	1,8	1,2	1,8	2,1	3,4	5,8	2,3
Logement	6,4	9,2	4,3	12,5	0,3	5,4	4,8	5,2	4,7
Ameublement	2,7	0,3	2,0	-0,1	2,8	4,0	3,7	5,6	2,8
Santé	0,3	4,9	1,0	1,9	-0,9	1,8	2,1	0,1	1,1
Transport	11,5	6,4	8,2	4,4	4,7	2,3	3,9	7,9	6,7
Communication	-0,1	0,3	0,5	-1,5	-2,7	0,6	6,0	-0,1	0,5
Loisirs et culture	3,5	0,1	0,8	0,3	4,6	3,5	9,4	4,3	3,6
Enseignement	0,9	2,0	0,5	-1,0	4,4	-0,0	1,8	2,6	1,1
Restaurants et Hôtels	1,1	4,1	5,6	-1,1	3,1	2,4	6,4	12,2	5,7
Autres biens	3,3	0,3	1,4	-1,1	4,9	4,5	6,1	3,1	2,7
Ensemble	2,7	0,7	4,4	7,2	2,1	3,7	5,9	5,3	3,7
Composantes hors alimentation	4,2	4,1	3,4	3,3	1,9	3,1	4,6	6,4	3,7
Composantes hors transport	1,6	0,3	4,0	7,6	1,8	3,8	6,0	5,1	3,5
Composantes hors alimentation et transport	2,6	3,7	2,6	4,9	1,2	3,3	4,7	6,1	3,2

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.

Annexe 6 : Inflation sous-jacente dans l'UEMOA - Indicateurs à exclusion de facteurs spéciaux (hors produits frais et énergie)

glissements annuels en pourcentage

	Inflation sous-jacente								
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
janv.-22	4,6	3,4	3,8	5,0	8,0	2,8	4,3	3,8	4,3
févr.-22	1,1	3,5	3,3	5,7	6,8	3,3	5,4	4,3	4,0
mars-22	1,5	4,5	3,5	6,4	9,2	3,3	5,2	4,5	4,5
avr.-22	1,4	4,8	3,7	6,7	10,3	4,4	5,9	4,8	5,0
mai-22	1,8	5,1	3,4	6,8	6,3	4,4	5,7	5,6	4,5
juin-22	0,5	5,6	4,5	8,5	4,4	4,1	6,3	5,7	4,7
juil.-22	1,3	6,1	4,4	8,3	6,5	3,7	7,2	5,8	5,1
août-22	2,6	5,6	5,1	9,4	7,5	3,9	7,7	6,2	5,7
sept.-22	1,4	4,5	5,5	9,1	5,9	4,2	7,3	6,7	5,4
oct.-22	3,0	4,0	5,3	9,4	5,4	4,0	8,1	6,8	5,4
nov.-22	3,1	3,3	5,0	9,8	4,5	3,9	8,3	7,6	5,2
déc.-22	2,9	2,6	4,8	10,3	2,3	4,4	8,1	7,9	4,8
janv.-23	1,4	3,4	4,7	10,8	2,8	4,7	7,0	7,8	4,7
févr.-23	5,2	2,9	4,5	11,0	2,7	4,3	6,1	7,0	4,6
mars-23	4,7	2,5	4,1	10,3	0,8	4,5	6,2	6,7	4,2
avr.-23	2,8	2,4	3,8	9,9	-1,6	3,1	5,7	7,2	3,4
mai-23	1,9	1,5	3,3	10,2	2,3	2,4	5,5	6,4	3,4
juin-23	2,7	1,3	3,7	8,1	2,6	2,7	4,3	6,0	3,4
juil.-23	1,9	1,4	2,7	6,6	1,3	2,6	3,2	5,6	2,7
août-23	0,8	0,7	2,1	4,0	0,9	3,0	2,3	4,4	2,0
sept.-23	0,6	1,0	2,4	2,0	1,9	3,8	1,9	3,9	2,2
oct.-23	-1,0	1,3	2,4	0,4	0,5	4,4	1,4	4,1	1,9
nov.-23	-0,8	2,0	2,4	-0,5	2,3	5,5	0,9	3,5	2,2
déc.-23	-1,0	2,1	2,2	-1,3	2,4	5,0	0,8	2,5	2,0
Moyenne									
2019	0,7	0,1	1,2	-0,6	-1,1	-1,4	0,9	0,3	0,3
2020	3,2	0,5	1,9	0,7	-0,6	1,3	1,5	2,0	1,4
2021	1,0	2,1	3,4	2,1	3,8	2,2	2,6	3,4	2,9
2022	2,1	4,4	4,4	8,0	6,4	3,9	6,6	5,8	4,9
2023	1,6	1,9	3,2	6,0	1,6	3,8	3,8	5,4	3,1

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique et BCEAO.



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int